

Europe - international

Bonnes pratiques : projets communaux internationaux

A côté du Programme de Coopération internationale communale (ou Programme de CIC), bien connu des communes, existent bien d'autres initiatives et projets développés par les communes, qu'ils soient mis en œuvre sur fonds propres ou cofinancés par le biais d'autres programmes au niveau régional, fédéral ou européen. Vous trouverez dans les pages qui suivent trois exemples de projets communaux, réalisés dans le Sud - au Burkina Faso, au Bénin et au Rwanda.



Tchaourou-Virton

Un partenariat responsable et efficace pour un développement local dynamique

PIERRE SCHARFF, SÉNATEUR-BOURGEMESTRE HONORAIRE, COORDINATEUR OPÉRATIONNEL DU PARTENARIAT TCHAUROU-VIRTON

La Ville de Virton s'est d'abord engagée dans le Programme de Coopération internationale communale - géré par l'Union des Villes et Communes de Wallonie - pour une période de quatre années : 2009-2010-2011-2012, pour un montant de 150 000 euros, accordé par le SPF Affaires étrangères, à travers sa Direction générale de la Coopération au Développement (DGCD).

LE PLAN STRATÉGIQUE 2009-2012 avait pour objet la mise en place d'outils efficaces au sein de la Commune de Tchaourou, au Bénin, afin d'augmenter ses ressources. En décembre

2010, nous avons clôturé avec succès les nombreuses étapes de la réalisation du registre foncier des trois zones principales de la Commune de Tchaourou, d'une part, l'établissement des rôles pour

la perception de nombreuses taxes communales, d'autre part, mais aussi le renforcement du Service des Finances par la formation du personnel et enfin l'achat de matériel informatique.



“ IL EXISTE D'AUTRES INITIATIVES COMMUNALES, À CÔTÉ DU PROGRAMME DE CIC ”



Parallèlement à cet engagement à travers le Programme de Coopération internationale communale (Programme de CIC), la Ville de Virton a décidé d'inscrire au budget communal, annuellement, un montant de 25 000 euros pour financer diverses infrastructures dans la Commune de Tchaourou.

Une commission Nord-Sud d'une vingtaine de membres a été constituée, regroupant des représentants des associations locales s'intéressant à la coopération au développement, comme 11.11.11, Oxfam, Iles de paix, la Croix-Rouge, Colupa, Solidarité mondiale, Entraide et Fraternité, ainsi que des délégués des formations

politiques représentées au conseil communal. Cette Commission examine les propositions d'aide et définit les priorités, qui sont ensuite transmises au collège et au conseil communal pour débat et approbation.

Ainsi,
 - en 2009, une école primaire pour 250 enfants a été construite à Goro, et l'alimentation en eau potable du marché au bétail de Tchaourou a été assurée. Les deux projets ont bénéficié d'une aide complémentaire de la DGCD de 17 407 euros;
 - en 2010, le forage de deux puits équipés de pompes à motricité humaine est en cours de réalisation; un container a été

acheminé à Tchaourou, avec l'aide de la Province de Luxembourg, pour la livraison de divers matériels scolaires, livres, gilets de sauvetage pour l'équipement des barques scolaires, vélos et médicaments; grâce au succès de la vente d'un jeu - « Le Jongl'heure » - créé dans le cadre du partenariat, le Syndicat d'initiative de la Ville a versé 6 000 euros à la Commune de Tchaourou et assuré la livraison de 730 jeux (d'une valeur de 5 110 euros) au



“ LES EXEMPLES D'OUPEYE, VIRTON ET WOLLUWE-SAINT- PIERRE ”



Bénin, soit 430 pour Tchaourou et 300 pour la Préfecture d'Abomey ;
- en 2011, la Ville de Virton interviendra dans l'achat de deux machines à laver industrielles pour l'hôpital de Papané, à Tchaourou (8 220 euros), et pour l'acquisition de matériel informatique pour les services communaux de l'état civil, des finances et du développement (16 780 euros).

Il faut souligner que ces aides pour la réalisation d'infrastructures ou d'acquisition de matériel sont importantes, car elles assurent ainsi une visibilité de la coopération auprès des populations.

Enfin, la réussite de ce partenariat est assurée par l'engagement éthique et financier des Conseils et Collèges communaux de Tchaourou et Virton, par la disponibilité des fonctionnaires locaux, de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, des ministères régionaux, communautaires et fédéraux, grâce à notre coordination efficace avec les communes belges de la CIC et la Province de Luxembourg, et par le soutien de la population virtonaise, via les membres de la Commission communale Nord-Sud.



Oupeye

Vers une démarche multi-acteurs public-privé

ARLETTE LIBEN-DECKERS, ECHEVINE EN CHARGE DES AFFAIRES HUMANITAIRES, COMMUNE D'OUPEYE

CEST À L'INITIATIVE DE la Commission Solidarité Oupeye (CSO) que la Commune d'Oupeye a décidé de s'engager dans une démarche de solidarité internationale avec le Sud. Cette Commission, qui regroupe des membres de différentes associations humanitaires de l'entité, continue à jouer un rôle très important au niveau de la sensibilisation dans notre commune.

Ainsi, c'est elle qui a mis sur pied, dès le départ en 2006, l'Opération sirop. Oupeye, commune wallonne de la fruiticulture, située en Hesbaye, est en effet un important producteur de pommes et de poires en Wallonie. Au mois de septembre, la Commission Solidarité Oupeye convie ainsi les enfants des deux réseaux scolaires et les mouvements de jeunesse à ramasser les pommes et les poires tombées dans les

vergers. Avec l'aide des fruiticulteurs de la commune, ces fruits sont transportés vers la siroperie Nissen d'Aubel. Les pots de sirop sont ensuite vendus au bénéfice des écoles de Gourcy. Cette activité nous permet de créer et maintenir des liens entre les établissements scolaires d'Oupeye et de Gourcy. Actuellement, sept écoles échangent une correspondance.

Parmi les membres de la CSO, figure l'ONG Autre Terre, qui bénéficie de la présence de coopérateurs au Burkina Faso. C'est elle qui nous a proposé de rencontrer les autorités communales de Gourcy qui, au départ, était une commune de la même taille que la nôtre (entre 20 000 et 25 000 habitants). La contribution efficace d'Autre Terre fut une aide précieuse dans notre projet communal. Elle y a en effet joué un rôle de facilitateur et de conseiller dans une période où

la communication entre Oupeye et Gourcy était difficile, tant au niveau outils que compréhension, et ce jusqu'à l'engagement d'un chargé de projets au Sud en août 2010.

La grande priorité de Gourcy étant l'accès à l'eau et la gestion des déchets, conformément au Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) qui nous avait été communiqué par la Commune de Gourcy lors de nos premiers contacts, nous avons proposé au conseil communal nos compétences en matière de gestion et de collecte des déchets, compétences qui relèvent de notre commune. Nous nous sommes aussi engagés à proposer des solutions dans le domaine de l'accès à l'eau.

Après une mission de découverte, nous avons alors soumis un projet à la Direction des Relations internationales de la Région wallonne (aujourd'hui Wallonie-Bruxelles International) afin d'obtenir un subside. C'est ainsi que le projet « Gourcy, ville propre » fut lancé. La DRI accorda un premier budget significatif et le Conseil communal s'engagea officiellement dans un partenariat solidaire avec Gourcy pour une durée de deux ans.

Le projet « Gourcy, ville propre » consistait en un appui à la gestion participative des déchets ménagers de la commune burkinabé. Oupeye apportait son aide afin de mener des activités d'assainissement en vue d'améliorer les conditions de vie de la population locale. Au départ, 125 personnes (100 femmes et 25 hommes) furent engagées à la Commune de Gourcy. Elles furent réparties dans les cinq secteurs de la ville pour assurer le balayage des espaces

publics de la commune. Ce projet a permis de les équiper aussi bien en matériel (ânes, charrettes, brouettes, râteliers, balais, bacs à ordures...) qu'en équipement (masques, tenues, gants...). Ces balayeurs purent être rétribués pour leur travail et disposer ainsi d'un petit revenu mais, surtout, elles purent bénéficier d'un suivi médical régulier et gratuit, créant quelques jalousies auprès des 25 balayeurs communaux du marché.

“ LES PROJETS RÉALISÉS AU BURKINA FASO, AU BÉNIN ET AU RWANDA ”

Par après, elles furent reprises dans l'équipe des balayeurs, lors de la reconduction du deuxième projet soutenu par la DRI. A l'expiration du premier projet, la Commune de Gourcy fut incapable de le poursuivre seule, faute de ressources propres. Un nouveau projet de deux ans fut donc rentré par la Commune d'Oupeye auprès de la DRI et fut accepté (La Coopération internationale communale : un développement de proximité, Focus sur le projet Oupeye-Gourcy, Mélanie Knott).

Dès la mise en place de ce projet, nous avons pris contact avec l'Association

Bayri Manégré du Zondoma (ABMZ)¹, qui récolte les déchets ménagers privés et publics. Par notre projet, nous avons augmenté le volume de déchets à transporter à la décharge, ce qui a augmenté la charge de travail de l'entreprise sans contrepartie financière en retour. Tout naturellement, cette entreprise s'est intégrée dans notre projet et en est sortie renforcée.

Le projet ayant eu du mal à démarrer, nous avons aussi fait appel aux services d'Inter-Mondes² pour la réalisation d'une évaluation de notre programme. Leur rapport fut très important pour nous, car répondant à bien des interrogations de notre part (quid de notre vision du projet et de celle de notre partenaire, nos exigences, le fonctionnement de la commune partenaire, notre projet et ses objectifs, et la compréhension mutuelle). Ce rapport nous rassura aussi quant à la réalisation de notre projet : un véritable programme d'assainissement ne peut se concevoir que sur une durée de 10 à 20 ans.

En outre, à notre demande, le Laboratoire-citoyenneté³ a organisé, en 2008, un forum réunissant des représentants des différentes associations locales car, au départ, le projet provenait de la mairie. Il fallait le rendre citoyen. Ce forum a dès lors permis aux associations de s'approprier le projet, d'émettre un diagnostic et de s'insérer dans la démarche de la mairie.

Forts de notre expérience, nous avons décidé de poursuivre notre engagement et nous avons, dès 2006, introduit une demande de subside mais, cette fois, auprès de la Direction générale de la Coopération au Développement (DGCD), dont le Programme de Coopération internationale communale (Programme de CIC) - géré par l'Union des Villes et Communes de Wallonie - a pour objectif prioritaire le renforcement des capacités des institutions locales du Sud afin de prendre en charge leur propre développement.

Aux côtés de trois autres communes wallonnes, nous sommes entrés dans la phase de programmation 2008-2012 du Programme de CIC, en présentant un projet solide, sur deux thèmes spécifiques :

- le renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières ;
- le renforcement de communication, de planification et de mise en œuvre dans le secteur de l'assainissement.



Le premier thème devait amener, à terme, la commune partenaire à poursuivre les projets élaborés, de façon autonome et sur fonds propres. Depuis cette année, la Commune de Gourcy a pris en charge le salaire des balayeurs du projet initialement financé par la DRI.

Le second thème étant, quant à lui, un thème repris dans le CSLP suivant les directives du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Dès 2007, nous avons par ailleurs pris contact avec nos partenaires français d'Olonne S/Mer, commune jumelée avec Gourcy depuis plus de 20 ans. Une rencontre entre les trois partenaires (Gourcy, Olonne, Oupeye) s'est d'ailleurs tenue en octobre 2009 à Olonne, lors du 20^e anniversaire du jumelage.

Cette commune française s'implique surtout au niveau humanitaire (éducation, santé, accès à l'eau et assainissement). Elle a notamment soutenu ABMZ dans l'organisation d'un service de ramassage des déchets privés et dans la création d'une décharge communale. Actuellement, elle se charge de l'étude et de l'installation des infrastructures d'approvisionnement en eau, faisant appel à cet égard à « Vendée-Eau »⁴. Depuis cette époque, nous planifions ensemble les projets qui concernent l'approvisionnement en eau.

D'autre part, en 2009, une nette avancée au niveau de l'environnement s'est produite de par la présence, durant cinq mois, de deux stagiaires universitaires oupéyens à Gourcy (un biologiste et un géographe). Durant leur séjour, ces stagiaires ont pris contact avec l'Office national des Eaux et de l'Assainissement (ONEA), qui met en place un plan stratégique en matière d'eau potable et d'assainissement. Nous utiliserons son cadre de concertation communale pour tout ce qui concerne l'assainissement.

A Oupeye, vous l'aurez constaté, nous travaillons dans une logique de partenariat. Et quand, en 2009, le Centre écologique Albert Schweitzer (CEAS)⁵ nous a contactés pour travailler de concert sur la problématique des déchets, nous avons immédiatement accepté leur offre. Ce partenariat nous a permis d'appuyer le programme de sensibilisation et de créer un centre de tri.

En 2010, une étudiante en anthropologie est partie un mois à Gourcy pour y faire

un audit sur la compréhension de la gestion des déchets par la population. Son travail nous a permis de réorienter le travail de sensibilisation dans les différents secteurs de la commune du Sud.

Gourcy étant reconnue au Burkina Faso pour son dynamisme, c'est Ingénieurs Sans Frontières Belgique (ISF)⁶ qui a pris contact l'année dernière avec le maire de Gourcy et deux autres communes du Burkina (hors projet CIC) pour un projet de plus grande envergure concernant les déchets. Cette année, ils aideront la mairie à réaliser le cahier des charges nécessaire à la réalisation du plan de gestion des déchets de la commune. Celle-ci n'a en effet pas les capacités de réaliser ce plan, qui fait partie - au sein du Programme de CIC - de notre Logique d'Intervention Partenariat (LIP).



“ LA GROSSE DIFFICULTÉ RESTE LA SENSIBILISATION AU NORD ”

Il est à noter que des conventions ou protocoles d'accord ont été signés avec chacun des partenaires, la Mairie de Gourcy restant le maître d'œuvre. Une conférence vidéo a par ailleurs été organisée entre Oupeye, le CEAS, ISF et Gourcy en vue de finaliser nos accords de coopération.

Lors de notre mission d'évaluation en février 2011, j'ai rencontré, en tant qu'Echevine des Affaires humanitaires de la Commune d'Oupeye, les représentants

d'une des trois communes italiennes qui subsidient le projet portant sur l'état civil à Gourcy : Grugliasco (les 2 autres étant : Alpignano et Pianezza). Ce projet a permis d'engager trois agents pour établir un fichier actualisé de l'état civil. Ce travail est relativement conséquent et important pour nous : il nous permettra en effet d'actualiser le fichier des contribuables.

Actuellement, les trois communes européennes et Gourcy sont en pourparlers pour une rencontre des différents partenaires en janvier 2012, et ceci afin de bien déterminer nos interactions, même si internet nous permet déjà d'être en contact régulièrement.

Oupeye gère donc depuis 2009 un budget global de coopération de 280 000 euros (DRI et DGCD) sur quatre ans !

Pour conclure cet article, j'attire l'attention sur le point suivant, qui me paraît fondamental : lors d'un premier partenariat, une identification trop rapide et pas suffisamment participative risque d'occasionner des tensions entre les différents acteurs au début du projet. Un programme de coopération ne peut aboutir que s'il est bien ajusté aux besoins et aux aspirations des populations. Il faut se rendre compte que gérer différents partenariats demande du temps et de l'énergie. Nous avons donc de la chance, à Oupeye, d'avoir pu bénéficier de points APE spécifiques à ce projet pour l'engagement d'une personne. Des membres du personnel communal, de la CSO et moi-même, en tant qu'échevine, nous impliquons énormément et avec enthousiasme dans ces projets avec Gourcy. Il faut tenir compte du fait que, dans une commune, les moyens humains tant au Sud qu'au Nord sont souvent limités.

J'avoue que la plus grosse difficulté reste la sensibilisation au Nord, surtout dans la conjoncture économique actuelle qui pousse les personnes à se replier sur elles-mêmes. Ceci me renforce dans l'idée qu'une implication de la population est un atout indispensable au Nord aussi bien qu'au Sud. Elle assure la durabilité d'un partenariat, indépendant des aléas inhérents à la politique institutionnelle : c'est sans doute la complémentarité participative des uns (de la sphère politique) et des autres (de la sphère citoyenne) qui donne tout son sens au mot « partenariat ».



Entre Woluwe-Saint-Pierre et Musambira au Rwanda

Une coopération de plus de 40 ans

SERGE DE PATOUL, ECHEVIN EN CHARGE DES JUMELAGES ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, WOLUWE-SAINT-PIERRE

Un peu d'histoire...

Huit ans après l'indépendance du Rwanda, la Commune de Woluwe-Saint-Pierre se jumelait avec la Commune rwandaise de Musambira, village de l'Ambassadeur du Rwanda de l'époque, située à 35 km de Kigali, sur la route reliant la capitale rwandaise à Butare. A cette époque, en 1970, les deux communes vivaient une année d'élections locales. La motivation d'alors de l'autorité wolusampétrusienne s'avéra être plus électoraliste que sincère...

Mais un an plus tard, en 1971, l'histoire d'amitié entre les Communes de Woluwe-Saint-Pierre et Musambira débuta vraiment, avec l'arrivée d'un nouveau bourgmestre dans la commune bruxelloise, François Persoons. Durant la première dizaine d'années des relations entre les deux communes, les projets réalisés furent essentiellement des investissements en infrastructures (réalisation d'adduction d'eau, construction d'un centre de santé, mise en œuvre d'une ferme-pilote...).

Une seconde période fut caractérisée par le soutien de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre à une ONG active sur le territoire de Musambira, menant des projets agricoles et d'aide à des microcrédits, ainsi qu'à des « crédits-chèvres ». Cette période fut secouée par le génocide de 1994, qui ralentit les relations. Mais au début des années 2000, les relations furent relancées par l'Echevin en charge

des Jumelages, Serge de Patoul. Le jumelage s'adapta à l'évolution administrative et s'élargit au district de Ruyumba, qui regroupait l'ancienne Commune de Musambira et la Commune voisine de Mugina. Depuis, d'autres modifications administratives ont eu lieu, élargissant le territoire, le district de Ruyumba étant intégré au district de Kamonyi. Comme ce nouveau district présente un territoire de grande taille, il a été convenu entre les partenaires de maintenir le territoire de l'ancien district de Ruyumba dans le cadre des liens de jumelage avec Woluwe-Saint-Pierre.

Une collaboration caractérisée par le transfert de compétences

Durant ces dix dernières années, les relations se sont basées sur une logique de transfert de compétences en matière de gestion locale. C'est ainsi qu'en 2002, un projet d'envergure - axé sur la bonne gouvernance par la mise en place et l'utilisation de la micro-informatique - fut réalisé dans le bâtiment administratif de Musambira. Comme Musambira n'était pas électrifiée, le projet équipa également les bâtiments communaux en panneaux solaires afin d'arriver à une autonomie énergétique. Il s'agissait là d'un projet totalement novateur, qui put être réalisé grâce au Programme de Coopération entre institutions locales initié par le Secrétaire d'Etat à la Coopération de l'époque,

Eddy Boutmans, programme depuis lors baptisé Programme de Coopération internationale communale (ou Programme de CIC). En 2005, dans le cadre du même programme, un approfondissement du travail fut effectué. En parallèle à ces missions, un ensemble d'actions impliquant les citoyens wolusampétrusiens fut mené, comme la récolte de lunettes en vue de les distribuer à la suite d'un examen de la vue pour « rendre la vue à des aveugles qui s'ignorent »⁷, l'envoi de livres pour jeunes et de manuels scolaires, l'équipement de centres de santé...

Woluwe-Saint-Pierre obtient un financement dans le cadre d'un programme européen

L'Union européenne lance chaque année des appels à projets dans le domaine de la coopération au développement, certains de ces appels ciblant un Etat en particulier, et accessibles aux pouvoirs locaux : qui figurent parmi les candidats éligibles, avec des taux de financement adaptés au niveau local⁸. Dans le cadre de l'appel à projets auquel la Commune de Woluwe-Saint-Pierre répondit (Programme ANE-AL - Acteurs non étatiques - Autorités locales), le projet devait être déposé avec au moins un partenaire du Sud. La contribution européenne s'élevait dans ce cas à 75 % du coût du projet si le gestionnaire de projet

était une institution du Nord, et à 90 % si le gestionnaire était une institution du Sud⁹. La Commune de Woluwe-Saint-Pierre répondit à l'appel à projets lancé en 2008 ainsi qu'en 2009. Si le projet déposé en 2008 ne fut pas retenu, cette expérience permit d'acquérir une certaine information concernant les attentes du bailleur de fonds. Quant au projet déposé en 2009, il fut quant à lui sélectionné et eut pour thème l'« Éducation comme droit et responsabilité de tous », projet basé sur la bonne gouvernance, la lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre de mesures en vue de l'égalité des genres. Il fut déposé en partenariat avec l'ONG rwandaise Adenya¹⁰. Cette ONG bénéficie d'une expérience dans ce domaine, élément indispensable pour montrer au bailleur de fonds la capacité de mener à bien le projet soumis. Concernant le coût du projet, il s'éleva à 215 920 euros, dont près de 75 % furent financés par l'Europe. L'investissement communal pour l'obtention du projet est, lui, estimé à l'équivalent de trois mois de travail temps plein d'une personne¹¹. Il est à noter que, dans le cadre des programmes européens axés sur le Rwanda, Woluwe-Saint-Pierre est la seule entité publique de toute l'Europe à avoir obtenu un financement.

Le projet européen « Éducation comme droit et responsabilité de tous »

Contexte et objectifs du projet

Le secteur de Musambira regroupe sept écoles, comprenant 6 000 élèves, et près d'une centaine d'enseignants.

L'objectif global du projet consiste à augmenter la qualité et l'accessibilité de l'éducation de base pour tous. Il s'inscrit dans la politique défendue et mise en œuvre par l'État rwandais, à savoir assurer un enseignement pour tous.

Le projet a deux axes. Le premier est d'associer les parents à la gestion des écoles par le renforcement des comités de parents, la volonté étant d'impliquer les parents dans la formation de leurs enfants et dans la gestion des écoles avec les directions. Les objectifs sont, d'une part, d'avoir une meilleure gouvernance des écoles et, d'autre part, de maintenir les enfants dans les écoles en mettant en évidence l'importance pour eux de suivre leur scolarité. Il s'agit aussi d'établir une forme de contrôle social en vue de mettre en place

un mécanisme d'intervention de l'école dès qu'apparaissent des indices sérieux d'abandon scolaire d'un enfant.

“ LA COMMUNE A LA CAPACITÉ D'ÊTRE UN ACTEUR DE COOPÉRATION EFFICACE ”

Néanmoins, trop d'enfants abandonnent leur cursus scolaire. Souvent, des raisons financières en sont les causes malgré la gratuité de l'enseignement. Les besoins matériels pour suivre l'enseignement représentent en effet une charge pour le budget des familles. De plus, il existe, pour la famille, un manque à gagner dû au fait que l'enfant qui va à l'école n'est plus disponible pour travailler, entre autres dans les carrières locales ou dans la capitale du pays, Kigali. Dès lors, le second axe du projet vise la création de classes de rattrapage, en vue de permettre aux jeunes ayant abandonné les cours de réintégrer l'école. Il faut savoir que l'enseignement au Rwanda est obligatoire jusqu'à la troisième année du secondaire. Pourtant, lors de notre visite en octobre 2010, il a été constaté que, des enfants inscrits en 1^{ère} primaire, seule la moitié de ceux-ci arrivent en 6^e. Plusieurs explications sont possibles, comme le phénomène du redoublement ou la meilleure fréquentation de l'école en 1^{ère} primaire. Les informations statistiques récoltées, même quelque peu imprécises, étaient suffisamment explicites que pour percevoir l'existence d'un processus d'abandon scolaire substantiel. Il est à noter qu'à la suite de la mission effectuée en 2002, un système de parrainage d'enfants a été organisé. C'est ainsi que plus de 500 enfants bénéficient d'une bourse pour suivre leur enseignement.

Les missions dans le cadre du projet

En septembre 2010, une mission a été menée en vue de lancer le programme « Education comme droit et responsabilité de tous » avec l'ONG Adenya et les autorités locales de Musambira et du district

de Kamonyi. Il avait été décidé que, pour le début de l'année scolaire 2011 (l'année scolaire s'étale sur une année civile), les classes de rattrapage devraient être réhabilitées, la structure organisationnelle du projet mise sur pied et le coordinateur en charge de la gestion des associations de parents engagé et son travail entamé.

En février 2011, une seconde mission a été effectuée en vue de vérifier l'état d'avancement du projet ainsi que des autres actions menées dans le cadre du jumelage.

L'état d'avancement du projet

Six classes ont été réhabilitées. Trois l'ont été au village de Musambira, dans les locaux de l'ancienne ferme-pilote inoccupée depuis plusieurs années, et trois autres ont été réhabilitées dans l'école de Mpushi, située dans le secteur de Musambira, à trois heures de marche du village de Musambira. Ces classes réhabilitées avaient été visitées en octobre et nécessitaient effectivement une rénovation substantielle pour en faire des locaux susceptibles d'accueillir les élèves dans une classe acceptable.

L'organisation des classes suit la logique

Chaque classe rassemble les élèves pour deux années d'enseignement. La classe de niveau 1 accueille les élèves suivant les cours de 1^{ère} et 2^e années primaire; la classe de niveau 2 les élèves de 3^e et 4^e années primaire; et la classe de niveau 3, les élèves de 5^e et 6^e années primaire, chaque site comprenant ces trois niveaux.

Les élèves - qui suivent les cours le matin et l'après-midi - sont placés dans les classes à la suite d'un test de connaissances. En fin d'année scolaire, les élèves en classe de niveau 3 présenteront des examens nationaux pour l'obtention de leur diplôme de primaire.

Les données des inscriptions des élèves pour les deux sites

Le tableau ci-après reprend la population totale par niveau et par âge :

Niveau	< 15ans	< 18ans	> 18ans	Totaux
1	38	44	29	111
2	16	72	40	128
3	16	55	19	90
TOTAL	70	171	88	329

Il faut noter qu'au niveau 1, 19 élèves (11 à Musambira et 8 à Mpushi) n'ont jamais fréquenté l'école. Une rapide analyse des données statistiques permet de dégager les enseignements suivants :



- le besoin de classes de rattrapage est évident;
- le site de Musambira étant plus accessible, il accueille plus d'élèves, 200 à Musambira contre 129 à Mpushi;
- les classes ont entre 38 à 78 élèves;
- la population d'élèves adultes (plus de 18 ans) est de 88, dont 63 à Musambira;
- l'hétérogénéité des âges constitue une difficulté supplémentaire, la majorité des élèves ayant entre 15 et 18 ans.

Les perspectives

Suite au lancement du projet, il apparaît nécessaire de prolonger les classes de rattrapage par l'organisation d'ateliers ou classes de formation professionnalisants. Effectivement, au vu de l'âge des élèves, l'objectif à poursuivre pour les élèves plus âgés est l'acquisition des capacités à lire, écrire, compter, calculer et résoudre des problèmes en vue de pouvoir suivre une formation professionnalisante, assurant une intégration dans la société et une source de revenus.

Outre l'extension du projet actuel à d'autres secteurs, l'élargissement de l'action à des formations professionnalisantes constitue une initiative susceptible de s'inscrire dans le dépôt de nouveaux projets.

A l'occasion de la dernière mission, plusieurs questions ont été débattues en vue d'assurer la bonne exécution du projet. Il s'agissait des problèmes liés à l'hétérogénéité des élèves en matière d'âge, la surpopulation des classes et la méconnaissance des élèves. Il a dès lors été décidé d'établir, lors de l'inscription, un dossier pour chaque élève afin de pouvoir connaître son histoire afin de répondre au mieux à ses besoins de formation. Pour le public de jeunes adultes

(c'est-à-dire plus de 18 ans), il a été décidé de réorienter ceux-ci vers les centres d'alphabétisation. Pour les classes de niveau 1, cette logique sera suivie dès que les candidats-élèves ont plus de 15 ans. Etant donné que ces jeunes ont fait la démarche de s'inscrire pour se scolariser, il est proposé de les encadrer en les accompagnant dans des centres d'alphabétisation plutôt que dans des centres de rattrapage.

L'objectif de ces différentes décisions est d'éviter de placer des enseignants face à des classes surpeuplées, et en étant confrontés à de trop lourdes difficultés pour les mener à l'obtention des diplômes d'enseignement primaire.

La courte expérience ne permet pas d'apprécier des questions liées à la discipline, à l'accroche de ces élèves à l'école et aux éventuelles illusions que les élèves inscrits auraient sur l'école de rattrapage. Il ressort l'absolue nécessité d'avoir un entretien avec les candidats-élèves préalablement à leur inscription et en vue d'établir des dossiers individuels évoqués ci-dessus.

L'organisation du jumelage

Le jumelage se base sur une relation triangulaire. La relation est, d'une part, celle des deux institutions publiques, la Commune de Woluwe-Saint-Pierre et l'ancien District de Ruyumba, accompagnés par une ONG rwandaise qui est « l'ambassade » de Woluwe-Saint-Pierre. Cette ONG est en lien très proche avec une ONG belge. A Ruyumba, il y a un comité de jumelage et, à Woluwe-Saint-Pierre, une commission consultative de la coopération au développement. Cette structure permet de croiser

l'information, de s'assurer de la fiabilité de celle-ci et d'associer les populations au jumelage. A cette organisation sont associés des partenaires occasionnels pour la réalisation de projets spécifiques.

Conclusion

Les relations de jumelage et la réalisation de projets de coopération ne sont pas des missions de base d'une commune. Et pourtant, ces actions intéressent et apportent une ouverture riche qui contribue à la convivialité locale et à la construction d'amitiés internationales sincères et profondes. Une commune a la capacité d'être un acteur de coopération efficace dans le cadre de microprojets dans le domaine de ses compétences ou de celles de sa population. Ainsi, elle contribue à un développement durable du Sud, en renforçant les capacités de ses pouvoirs publics locaux. Qu'on le dise pour que cela se sache et que cela soit une question du débat électoral de 2012.

¹ Association créée en 1995 avec le soutien d'Olonne S/Mer, une commune française. Cette mini-entreprise locale lutte contre l'insalubrité et la déforestation de la Commune de Gourcy.

² Inter-Mondes est une des premières associations belges à avoir été créée en 1996 par et pour des acteurs du Sud autant que du Nord. Conçue au départ essentiellement pour faire connaître en Europe la richesse des dynamiques populaires initiées au Sud, elle a progressivement redéployé ses activités vers l'appui à toutes les formes d'interpellation et d'interconnexion au Nord comme au Sud.

³ Le Laboratoire-citoyenneté est dirigé par Antoine Sawadogo, ex-Ministre de l'Administration territoriale, qui participe à la dynamique de décentralisation au Burkina Faso.

⁴ Société d'affermage qui gère l'eau en Vendée et qui est autorisée à utiliser 1 % de son budget au financement d'actions d'accès à l'eau potable.

⁵ Le CEAS est une ONG suisse, créée en 1980, qui lutte contre la pauvreté en Afrique par des échanges de compétences techniques.

⁶ ISF est une ONG belge, créée en 1985, dont l'objet est de réaliser ou d'appuyer des projets de coopération au développement à caractère technique.

⁷ Expression utilisée à l'époque par le maire du district de Ruyumba, Fidèle Bukuba.

⁸ Les budgets des projets susceptibles d'être financés sont de l'ordre de 30 000 à 100 000 € par an.

⁹ Si le discours officiel est d'encourager le dépôt de projets par des organismes (pouvoirs locaux ou ONG) du Sud, force est de constater qu'en pratique, l'Union européenne donne sa confiance à des projets gérés par des organismes du Nord. Cet état de fait résulte du constat des grandes difficultés que rencontrent les organismes du Sud à répondre aux exigences administratives de l'Union européenne.

¹⁰ L'ONG Adenya a été proposée par M. Fidèle Bukuba, ancien Maire de Ruyumba. Effectivement, les autorités du district de Kamoni ont préféré voir le projet être déposé en partenariat avec l'ONG dans la mesure où le district ne présente aucune expérience de coopération.

¹¹ La complexité et les exigences liées à la formulation d'un projet rendent ces appels à projets de l'Union européenne extrêmement rébarbatifs. Il est vrai qu'y répondre avec une volonté d'aboutir nécessite un investissement « travail » substantiel. Il est effectivement indispensable de bien comprendre les attentes du bailleur de fonds, tant pour le contenu que pour la forme. Un pouvoir local inexpérimenté a dès lors tout intérêt à rechercher une collaboration d'un « écrivain-expert en rédaction de projets européens ».